

Avant-propos

Cet ouvrage vise à donner une présentation complète cohérente et ouverte des formes syntaxiques et des ressources de la phrase française. La phrase est le cadre naturel de la grammaire. Cette grammaire pédagogique se propose non seulement d'étudier tous les types de phrases, depuis les plus simples jusqu'aux phrases complexes mais de préparer également la voie à une étude scientifique de la langue, à partir des dernières recherches dans le domaine de la linguistique. Apprendre la grammaire, c'est en effet acquérir la maîtrise des règles qui permettent de construire des phrases, mais c'est surtout faire l'effort nécessaire de réflexion sur la langue elle-même.

Après avoir étudié les rapports de coordination et de juxtaposition nous nous proposons d'étudier les relations de subordination de la phrase complexe. On va approfondir la structure de la phrase noyau (minimale) et la place des constituants dans la phrase minimale: le sujet (GN1) et le Prédicat (le Groupe Prédicatif). En ce qui concerne les réalisateurs du G Préd nous allons proposer l'analyse de la phrase binaire et le rôle des complétives de même que l'étude de la phrase ternaire et de ses réalisateurs.

Comme déterminants du verbe nous allons également proposer l'étude des circonstants (GAdv) dans ce qu'on appelle les subordonnées circonstancielles de: temps, de lieu, de cause, de but, de conséquence, de comparaison, de concession ou d'opposition, de condition et d'hypothèse. Sont regroupées sous le nom de circonstants des structures qui relèvent des circonstants proprement-dits si nous pensons à la localisation spatio-temporelle, d'autres qui renvoient à des opérations logiques, d'autres enfin qui relèvent de diverses autres intentions de communication et opérations conceptuelles notamment la qualité et la quantité. Nous allons présenter pour chaque circonstant, à partir de la relation logico-sémantique les plus importantes classes de réalisateurs telles que: GN, GPrép, adverbes, formes verbales non finies, propositions subordonnées, etc. La plupart des réalisateurs sont illustrés par de nombreux exemples tant de la langue courante que des textes littéraires.

En mettant à la disposition des enseignants et des étudiants cet ouvrage, nous souhaitons que ce cours que nous avons voulu clair et de lecture facile, puisse trouver sa place dans l'effort indispensable de renouvellement permanent de l'enseignement du français.

L'auteur

I. LA PHRASE: DÉFINITION DE LA PHRASE-TYPE

La phrase est une séquence autonome dans laquelle un énonciateur-locuteur met en relation deux termes, **un sujet et un prédicat**. La phrase type de référence est la phrase assertive au mode indicatif. Dans la phrase: *Isabelle chante* nous pouvons analyser le locuteur qui est la source de l'énonciation qui affirme (asserte) à propos du sujet *Isabelle*, sujet de l'énoncé un certain prédicat: *chante*.

Le sujet, et surtout le prédicat sont souvent représentés par des groupes complexes, en relation avec des compléments de types divers:

La célèbre cantatrice Hélène Z...chante ce soir à l'Opéra dans le rôle de Traviata.

Il faut cependant souligner que si longue et si complexe que soit la phrase, elle se caractérise toujours par la mise en relation d'un sujet et d'un prédicat, par un locuteur.

La phrase est le niveau supérieur de la syntaxe. C'est selon Pierre Le Goffic (1993:1)¹ "une totalité indépassable" dans le sens qu'elle ne peut être dépassée qu'à condition de changer de niveau et de passer à un niveau supérieur, celui du texte. Nous nous proposons d'étudier les rapports syntaxiques entre les phrases car une phrase peut contenir d'autres phrases. Une structure de phrase non-autonome, intégrée dans une structure de phrase supérieure, est une sous-phrase ou proposition subordonnée.

1. Phrase, énoncé, énonciation

Il faut faire la distinction entre **phrase et énoncé** car les locuteurs produisent des **énoncés**, souvent incomplets et mal délimités, et non des séquences normées correspondant à la structure de **la phrase**. Le locuteur ou le sujet énonciateur est à la fois l'émetteur physique du message et son responsable à tous les niveaux. C'est lui qui assume la dimension d'un acte de langage car c'est lui qui s'engage sur la vérité d'une assertion ou sur l'authenticité d'une promesse. Le discours de l'énonciateur **-je-** doit être distingué du sujet grammatical ou logique qui est **le terme** que le sujet énonciateur prend comme support d'une prédication. Le discours de l'énonciateur **je** s'adresse à un destinataire **tu** qui peut aussi être appelé récepteur (en tant que décodeur physique), allocutaire (en tant que personne visée par l'acte de discours), ces termes étant, sauf situation particulière, équivalents.

¹ Pierre le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Hachette Supérieur, Paris, 1993.

II. LA PHRASE ET LES TYPES DE PHRASES

1. Qu'est-ce qu'une phrase?
2. Les modes de communication et les types de phrases
3. Les formes de phrases.
4. Rapports entre propositions

1. Qu'est-ce qu'une phrase?

La phrase est une suite de mots ordonnés d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire répondant à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens.

Ainsi, *Les nuages courent dans le ciel* est une phrase.

La phrase dans la langue parlée est caractérisée par une intonation particulière, une certaine mélodie. Dans la langue écrite, la phrase est délimitée par des signes de ponctuation: point, point et virgule, point d'interrogation, d'exclamation ou parfois simple virgule.

2. Les modes de communication et les types de phrases

Si nous considérons que **les phrases servent à communiquer** avec les autres nous affirmons qu'il y a plusieurs **types de phrases: déclaratives, interrogatives, impératives, exclamatives.**

Chacun de ces quatre types de phrases peut se présenter sous plusieurs formes: une phrase est affirmative (ou négative), active (ou passive), emphatique (ou neutre). Ces deux formes affirmatives et négatives, actives et passives s'opposent l'une à l'autre car une phrase ne peut être qu'affirmative ou négative, active ou passive.

Si une phrase n'est pas emphatique, elle est neutre comme dans l'exemple: *Mon voisin se taisait*. La phrase neutre peut être alors une phrase déclarative, interrogative, exclamative ou impérative. Mais à la différence de ces types de phrases qui s'excluent mutuellement, les formes affirmative ou négative, active ou passive, emphatique ou neutre peuvent être combinées dans la même phrase comme dans l'exemple:

Ce détail, les inspecteurs ne l'ont pas remarqué

Il s'agit dans cet exemple d'une phrase de type déclaratif mais de formes active, négative et emphatique.

Toute phrase, même si elle appartient à un certain type déclaratif,

interrogatif, impératif ou exclamatif peut avoir plusieurs formes: affirmative ou négative, active ou passive, emphatique ou neutre.

2.1. Place de la syntaxe dans l'étude de la langue

À côté de la morphologie, la syntaxe constitue une partie intégrante de la grammaire. La syntaxe étudie la manière de combiner les mots pour en constituer des propositions, ainsi que le rapport des propositions dans la phrase. Elle établit les règles concernant la construction des propositions et des phrases. Nos idées, nos jugements ne s'expriment pas par des mots isolés, mais par des propositions et des phrases qui constituent un système relationnel.

Les unités de la syntaxe sont: *le mot, le syntagme, la proposition et la phrase.*

Le mot est l'unité syntaxique qui remplit dans la langue une fonction, qui entretient des rapports avec les autres mots et nous donne la possibilité de formuler des communications.

Le syntagme est une unité sémantique et syntaxique qui groupe des mots, réalise un sens unitaire, sans former cependant une proposition, sans constituer une unité de communication.

La proposition est l'unité syntaxique la plus petite qui réalise une communication. Elle exprime l'attitude du sujet parlant envers les faits de la réalité.

La phrase est l'unité syntaxique supérieure à la proposition. Elle est constituée de deux ou plusieurs propositions, ayant comme but de réaliser une communication. La phrase peut exprimer le même contenu qu'une proposition et les rapports existant entre les propositions qui constituent une phrase sont les mêmes que ceux qui existent entre les éléments d'une proposition. Cependant, souvent, *le terme de phrase* a la même acception que *le terme de proposition*.

2.2. L'objet de la syntaxe: la syntaxe se divise en deux domaines: *la syntaxe de la proposition et de la phrase.*

La syntaxe de la proposition étudie les propositions indépendamment de leur rapport avec les autres propositions de la phrase: la classification des propositions selon le but de la communication, la classification des

propositions selon leur structure; les éléments de la proposition (sujet, verbe, attribut, complément, etc.), ainsi que le rapport de coordination existant entre les éléments de la proposition.

3. Formes de phrases

La syntaxe de la phrase étudie la manière dont on combine les propositions pour en former des phrases (dans des rapports de coordination et de subordination), la nature des propositions qui constituent la phrase (indépendante, principale, subordonnée sujet, attribut, complément, etc.), ainsi que le rapport existant entre elles.

La grammaire traditionnelle française décrit des *propositions simples* et des *propositions complexes*. Maurice Grevisse écrit: "*Tantôt la phrase contient une seule proposition: et c'est la phrase simple; tantôt elle est formée d'un système de propositions: c'est la phrase composée*". (*Le bon usage*, 7^e édition, 1961, page 124)².

Wagner et Pinchon disent dans la *Grammaire du français classique et moderne* (Hachette): "*On désigne sous le nom de proposition tout ensemble de termes centrés autour d'un verbe à un mode personnel...Une proposition peut coïncider avec les limites d'une phrase. C'est le cas, toutes les fois que la phrase ne comporte qu'un verbe à un mode personnel: phrases simples. On désigne ainsi les phrases qui comportent plusieurs propositions comme des phrases complexes*". (Page 497).³

La phrase peut être constituée de trois sortes de propositions, considérées dans leurs rapports réciproques: **propositions indépendantes, principales et subordonnées**.

La proposition indépendante est celle qui ne dépend pas d'une autre et dont ne dépend aucune autre proposition; elle a un sens complet, elle se suffit à elle-même.

Jean regarde par la fenêtre.

La proposition principale (régente) ne dépend pas d'une autre, mais dont le sens est complété par d'autres propositions et dont un des éléments au moins est exprimé par une proposition subordonnée.

Il vit ainsi ce que le prêtre regardait. (V. Hugo)

La proposition subordonnée dépend d'une autre proposition (soit d'une principale, soit d'une subordonnée) dont elle complète le sens.

² Maurice Grevisse, *Le bon usage*, 7^e édition, 1961, page 124.

³ Wagner et Pinchon *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris, p.497:

Comme deux heures venaient de sonner, un grand mouvement se fit dans la salle. (Stendhal)

4. Rapports entre propositions

Entre les propositions de même nature ou différente qui constituent une phrase, il existe certains rapports qui peuvent être de *coordination, subordination ou juxtaposition*.

I. Les rapports de coordination existent entre deux ou plusieurs propositions de même nature (les deux indépendantes, principales ou subordonnées) et qui ne dépendent pas l'une de l'autre.

*Ils ne mouraient pas tous, **mais** tous étaient frappés. (La Fontaine)*

I. Le rapport de coordination peut s'exprimer :

- **par jonction**, à l'aide des conjonctions de coordination: *et, ni, ou, mais, or, car, donc, puis, ensuite, enfin, encore*, etc.
- **par juxtaposition**, sans aucun mot de liaison:
Ils demandent le chef, je me nomme, ils se rendent. (Corneille)

1). Le rapport de coordination exprimé par *jonction* peut être:

- *Coordination copulative / jonction simple* qui indique que les faits s'ajoutent simplement l'un à l'autre: *et, ensuite, enfin, puis, ni* etc.
- *Coordination disjonctive*, exprimant deux faits qui s'excluent réciproquement: *ou, ou bien, soit que...soit que* etc.
- *Coordination adversative / d'apposition*, qui exprime l'opposition de deux faits: *mais, cependant, toutefois, pourtant* etc.
- *Rapport causal* qui indique qu'un fait est la cause d'un autre, étant marqué par: *car, en effet*.
- *Coordination consécutive*, qui indique qu'un fait est la conséquence d'un autre: *donc, aussi, c'est pourquoi, par suite* etc.

2). Le rapport de coordination exprimé par *juxtaposition* peut avoir les sens suivants:

- *Succession;*
- *Cause;*
- *Supposition;*